

CENTRE ISERE NORD : VOIRONNAIS-CHARTREUSE

- COMPOSITION DU TERRITOIRE



Ce territoire est situé au centre du département en allant vers le nord. Il est par ailleurs situé au Nord-Ouest de la vallée de l'Isère avant qu'elle ne s'oriente au Sud-Est vers la Drome, mais également intègre une grande partie du massif de la Chartreuse, ainsi que la zone voironnaise et le passage vers le Nord-Isère, traversé d'ailleurs par la route Napoléon.

Le territoire est bordé au Nord-Ouest & au Nord par le territoire des Vals du Dauphiné (reste du canton de Chartreuse-Guiers et la partie médiane du canton du Grand Lemps), au Nord-Est par le département de la Savoie, à l'Est & au Sud-Est par le secteur Couronne Nord de l'agglomération grenobloise (canton de Grenoble 2, soit l'ancien de Saint-Egrève), au Sud par le territoire du Sud Grésivaudan (reste du canton de Tullins sur Fure), au Sud-Est & Est par le territoire de Bièvre Valloire (canton du Grand Lemps par partie sud, une autre partie du canton de Rives sur Fure).

Ce territoire, plutôt dynamique dans le voironnais, est également rural pour une bonne partie du territoire, notamment montagneux. Il est composé d'un seul canton entier, celui de Voiron et de 3 parties des cantons de Chartreuse-Guiers, Le grand Lemps & Tullins-sur-Fure, **soit 7,2% du département**, pour **40 communes (7,5% du département)** pour une superficie de **8,07% du département**.

Territoire de Voironnais-Chartreuse		Ville de référence	VOIRON
Code Postal	Communes du territoire par ordre alphabétique en lien avec les cantons et les codes postaux		
CANTON DE CHARTREUSE-GUIERS			
38134	Saint-Joseph-de-Rivière		
38380	Entre-deux-Guiers / Miribel-les-Echelles / Saint-Christophe-du-Guiers / SAINT-LAURENT-DU-PONT / Saint-Pierre-de-Chartreuse		
38490	Charancieu / La Bâtie-Divisin		
38620	Merlas / Saint-Bueil / SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE / Vélanne / Voissant		
38670	Saint-Pierre d'Entremont		
CANTON DU GRAND LEMPS			
38620	Massieu / Montferrat / Saint-Sulpice-des-Rivoires		
38730	Le Pin		
38850	Bilieu / Charavines / Chirens / Paladru		
CANTON DE TULLINS-SUR-FURE			
38140	Charnècles / La Murette / Réaumont / RIVES-SUR-FURE / Saint-Blaise-du-Buis		
38210	TULLINS-SUR-FURE / Vourey		
38340	Moirans / Saint-Jean-de-Moirans		
CANTON DE VOIRON			
38134	Saint-Julien-de-Ratz		
38340	Pommiers-la-Placette / Voreppe		
38500	Coublevie / La Buisse / Saint-Cassien / Saint-Nicolas-de-Macherin / VOIRON		
38960	Saint-Aupre / Saint-Etienne-de-Crossey		

• **DEMOGRAPHIE DE LA POPULATION & DES MK LIBERAUX**

Les tableaux suivants proposent le nombre de kinés inscrits par commune, au sein d'un canton ou d'une partie de canton liée au territoire, ainsi que l'évolution depuis la période précédente. En premier lieu, c'est plus le rapport kiné/habitants (kiné/1000 habitants) et les densités des communes et des cantons qui sont reprises, ainsi que leurs rangs respectifs : place de la commune dans le département, idem pour le canton et même le territoire. On retiendra juste que la densité moyenne départementale est de 154 habitants/km² et que le nombre moyen départemental de kiné pour mille habitants est de 1,253.

Dans le premier tableau, les codes couleurs pour les densités de professionnels (1^{ère} ligne) et les habitants (2^{ème} ligne) seront les références en vigueur.

	de 0 à 0,249 kiné pour mille habitants de 0 à 24 habitants au km ²		de 1,2 à 1,349 kiné pour 1000 habitants de 149 à 194 habitants au km ²
	de 0,25 à 0,499 kiné pour mille habitants de 25 à 74 habitants au km ²		de 1,35 à 1,699 kiné pour mille habitants de 195 à 274 habitants au km ²
	de 0,5 à 0,799 kiné pour mille habitants de 75 à 94 habitants au km ²		de 1,7 à 2,249 kinés pour 1000 habitants de 275 à 399 habitants au km ²
	de 0,8 à 0,949 kiné pour mille habitants de 95 à 110 habitants au km ²		de 2,25 à 3,249 kinés pour 1000 habitants de 400 à 899 habitants au km ²
	de 0,95 à 1,049 kiné pour 1000 habitants de 111 à 134 habitants au km ²		de 3,25 à 4,999 kinés pour 1000 habitants de 401 à 3999 habitants au km ²
	de 1,05 à 1,199 kiné pour 1000 habitants de 135 à 148 habitants au km ²		plus de 5 kinés pour 1000 habitants plus de 5000 habitants au km ²

○ **DEMOGRAPHIE & DENSITE**

Le territoire compte **104558 habitants (8,1 % du département)** avec une densité de **165 habitants/km²** et **163 MK inscrits (9,83 % du département)**, plus **11 remplaçants** (8 en juin 2013, 15

en septembre 2013, 14 en décembre 2013, 15 en février 2014, 11 en juin 2014, 12 en septembre 2014, 10 en mars 2015, 4 en juin 2015, 11 en septembre 2015, 13 en décembre 2015, 14 de mars à septembre 2016, 10 en décembre 2016, 9 en mars 2017, 12 en juin 2017 & 14 en septembre 2017), ce qui fait **174 MK exerçant en cabinet libéral**, pour une densité de **1,559 kiné/1000 habitants**, soit **+24,42 % de différence avec le département**.

CANTONS & COMMUNES		dénombrement	densité MK		rang départemental		POPULATION	
		habitants	MK	/1000 hab	canton	commune	densité	rang dép.
33	totalité de CHARTREUSE-GUIERS	35299	35	0,992	34			
41	grande partie de CHARTREUSE-GUIERS	17544	22	1,254	29			
236	CHARANCIEU	723	3	4,149		10	92	25
237	ENTRE-DEUX-GUIERS	1755	3	1,709		78		
238	LA BATIE-DIVISIN	892	0	0,000		210		
239	MERLAS	496	0	0,000		210		
240	MIRIBEL LES ECHELLES	1740	3	1,724		77		
241	SAINT-BUEIL	695	0	0,000		210		
242	SAINT-CHRISTOPHE SUR GUIERS	866	0	0,000		210		
243	<u>SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE</u>	2393	4	1,672		79		
244	SAINT-JOSEPH DE RIVIERE	1174	1	0,852		151		
245	SAINT-LAURENT-DU PONT	4526	5	1,105		126		
246	SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE	1009	3	2,973		17		
247	SAINT-PIERRE D'ENTREMONT	557	0	0,000		210		
248	VELANNE	506	0	0,000		210		
249	VOISSANT	212	0	0,000		210		
37	totalité du canton du GRAND LEMPS	34596	49	1,416	21		108	22
42	partie 2 du canton du GRAND LEMPS	11643	16	1,374	24			
250	BILIEU	1359	0	0,000		210		
251	CHARAVINES	1823	6	3,291		13		
252	CHIRENS	2340	3	1,282		114		
253	LE PIN	1236	2	1,618		86		
254	MASSIEU	753	0	0,000		210		
255	MONTFERRAT	1646	5	3,038		16		
256	OYEU	915	0	0,000		210		
257	PALADRU	1126	0	0,000		210		
258	SAINT-SULPICE DES RIVOIRES	445	0	0,000		210		
43	totalité du canton de TULLINS S/FURE	37968	51	1,343	26		248	14
44	gde partie du canton de TULLINS S/ FURE	29844	43	1,441	18			
259	CHARNECLES	1496	0	0,000		210		
260	MOIRANS	7845	9	1,147		124		
261	REAUMONT	1000	0	0,000		210		
262	<u>RIVES SUR FURE</u>	6045	10	1,654		82		
263	SAINT-BLAISE DU BUIS	996	0	0,000		210		
264	SAINT-JEAN DE MOIRANS	3215	5	1,555		88		
265	TULLINS SUR FURE	7638	15	1,964		60		
266	VOUREY	1609	4	2,486		31		
45	canton de VOIRON	45527	82	1,801	9		320	11
267	COUBLEVIE	4445	12	2,700		25		
268	LA BUISSE	2989	3	1,004		132		
269	LA MURETTE	1827	3	1,642		83		
270	POMMIERS LA PLACETTE	547	0	0,000		210		
271	SAINT-AUPRE	1102	0	0,000		210		
272	SAINT-CASSIEN	1155	0	0,000		210		
273	SAINT-ETIENNE DE CROSSEY	2572	6	2,333		34		
274	SAINT-JULIEN-DE-RATZ	431	0	0,000		210		
275	SAINT-NICOLAS DE MACHERIN	881	0	0,000		210		
276	VOIRON	19925	46	2,309		37		
277	VOREPPE	9653	12	1,243		117		
VOIRONNAIS-CHARTREUSE		104558	163	1,559	Départ.	5	165	8

Plus dans la précision, on compte 15 communes (37,5 %) dont la densité en professionnels est à la fois supérieure à la moyenne du territoire (déjà assez élevée) et de sa zone de référence (la moitié des secteurs étant encore plus élevés), 2 communes (5 %) avec une densité supérieure à celle du département, 5 communes seulement (12,5 %) avec une densité inférieure à la moyenne du département, et 18 communes sans kiné (45 %), ce qui confirme le caractère rural du territoire par de nombreux secteurs et l'aspect différent de l'agglomération grenobloise.

Ce qui se confirme en visualisant plus précisément la ville de Voiron (ville la plus importante de la zone) et ses voisines, Coublevie & Moirans, soit plus du tiers de la population du territoire. Elles comptent également un peu plus de 41 % des masseurs-kinésithérapeutes du territoire. Si on y ajoute la ville de Tullins sur Fure (peu éloignée de Moirans) on obtient un peu plus de 50 % des professionnels pour un peu plus de 40% de la population.

○ MOUVEMENTS DES PROFESSIONNELS LIBERAUX

KINES AU TOTAL	POUR LE CANTON DE				COMMUNES COMPOSANT LE CANTON					% de la commune	
	CANTONS	MK libéraux Inscrits			NOM	Nbre d' habitants	Nombre de MK			rapport au canton	rapport au territoire
		"Cab"	Remp	Total			au 26/09	au 05/12	R		
VOIRONNAIS-CHARTREUSE	CHARTREUSE	22	2	24	CHARANCIEU	723	4	3	0	14%	2%
					ENTRE-DEUX-GUIERS	1755	3	3	0	14%	2%
					LA BATIE-DIVISIN	892	0	0	0	0%	0%
					MERLAS	496	0	0	0	0%	0%
					MIRIBEL LES ECHELLES	1740	3	3	0	14%	2%
					SAINT-BUEIL	695	0	0	1	0%	0%
					ST-CHRISTOPHE SUR GUIERS	866	0	0	0	0%	0%
					ST-GEOIRE EN VALDAINE	2393	5	4	1	18%	2%
					SAINT-JOSEPH DE RIVIERE	1174	0	1	0	5%	1%
					SAINT-LAURENT DU PONT	4526	5	5	0	23%	3%
					ST-PIERRE DE CHARTREUSE	1009	2	3	0	14%	2%
					ST-PIERRE D'ENTREMONT	557	0	0	0	0%	0%
	GUIERS	VELANNE	506	0	0	0	0%	0%			
		VOISSANT	212	0	0	0	0%	0%			
		BILIEU	1359	0	0	0	0%	0%			
		CHARAVINES	1823	6	6	0	38%	4%			
		CHIRENS	2340	3	3	1	19%	2%			
		LE PIN	1236	1	2	0	13%	1%			
		MASSIEU	753	0	0	0	0%	0%			
		MONTFERRAT	1646	7	5	0	31%	3%			
		OYEU	915	0	0	0	0%	0%			
		PALADRU	1126	0	0	0	0%	0%			
		ST-SULPICE DES RIVOIRES	445	0	0	0	0%	0%			
		LE	16	1	17	CHARNECLES	1496	0	0	0	0%
	MOIRANS					7845	7	9	0	21%	6%
	REAUMONT					1000	0	0	0	0%	0%
	RIVES SUR FURE					6045	10	10	0	23%	6%
	SAINT-BLAISE DU BUIS					996	0	0	1	0%	0%
	SAINT-JEAN DE MOIRANS					3215	5	5	0	12%	3%
	TULLINS SUR FURE					7638	14	15	1	35%	9%
	VOUREY					1609	4	4	0	9%	2%
	COUBLEVIE					4445	11	12	1	15%	7%
	LA BUISSE					2989	3	3	1	4%	2%
	LA MURETTE					1827	3	3	0	4%	2%
	POMMIERS-LA-PLACETTE					547	0	0	0	0%	0%
	GRAND	43	2	45	SAINT-AUPRE	1102	0	0	1	0%	0%
					SAINT-CASSIEN	1155	0	0	0	0%	0%
					ST-ETIENNE DE CROSSEY	2572	6	6	0	7%	4%
					SAINT-JULIEN DE RATZ	431	0	0	0	0%	0%
					SAINT-NICOLAS DE MACHERIN	881	0	0	0	0%	0%
					VOIRON	19925	44	46	2	56%	28%
					VOREPPE	9653	12	12	1	15%	7%

La mobilité du territoire est inférieure à 1% pour la plus grande partie de 2011, le dernier trimestre montant à plus de 6% de mouvements & la fin de 2011 à 6,6%, le premier trimestre 2012 étant à 2,21% et avec un très léger solde négatif, avant que la période de juin à juillet ne représente 4,3% de mouvements et un solde positif de 4 unités & l'été 2012 avec moins de 1%.

La prise en compte des remplaçants et des activités secondaires depuis septembre 2012 peut paraître trompeuse, puisque le chiffre total est inférieur de 3 unités à la période précédente. Pour autant, il y a eu une mobilité réelle portant sur 8 professionnels, soit près de 6% et avec un solde positif de 3 unités réellement. La réalité des mouvements sur le premier trimestre 2013 montre un solde positif portant sur 4 unités, soit 2,96%. On retrouve ce nombre de 4 professionnels dans un solde positif (2,9%) entre juin et septembre 2013, dans un double contexte de beaucoup de mouvements (20) et une augmentation sensible du nombre de remplaçants, avant une retombée portant sur 3 éléments (-2,11%) sur le dernier trimestre 2013, avant de trouver 6 mouvements pour un solde positif de 2 unités (1,43%) sur le premier trimestre 2014. Enfin 12 mouvements pour un solde négatif de 3 unités entre février et juin 2014 peuvent être liés à la décision du Conseil d'Etat du 17 mars sur le conventionnement sélectif. L'été a vu 17 mouvements avec un solde positif de 5 MK, d'autant plus dans les zones en lien avec la décision précitée, alors que le dernier trimestre propose un solde négatif de 2 unités pour 12 mouvements, avant que le début 2015 propose 6 mouvements pour 4 MK en plus (2,8%), avant de repartir à la baisse de 3 unités (2%) au deuxième trimestre 2015. L'été 2015 aura vu le rebond sur 2 unités (1,39%), même si présence de 3 mouvements, le dernier trimestre 2015 aussi une augmentation de 3 unités (2,74%) sans oublier la présence de 13 remplaçants, soit un global de 5 unités en plus (3,48%) & 1 remplaçant de plus (8,33%) sur une année. Début 2016, on compte 6 mouvements pour un solde négatif de 2 unités (-1,34%) mais 1 remplaçant de plus, avant 6 mouvements pour 4 MK en plus au deuxième trimestre 2016, sans changement pour le nombre de remplaçants, comme au 3^{ème} trimestre où le total reste inchangé malgré 8 mouvements, alors qu'il y a 4 remplaçants de moins et 5 unités de plus pour 9 mouvements, soit 3 remplaçants de moins et 5 professionnels supplémentaires (1,33%) alors qu'il y avait un total de 23 mouvements. Début 2017, c'est 7 mouvements pour un solde positif de 3 professionnels, ainsi qu'un remplaçant de moins (9), le deuxième trimestre voyant 4 mouvements pour 2 entités en moins, mais 3 remplaçants en plus, le troisième trimestre n'ayant que 2 remplaçants en plus. Le dernier trimestre 2017 voit 5 professionnels en plus pour 13 mouvements amis aussi 2 remplaçants en moins, ce qui nous amène sur la totalité de 2017 un ajout de 6 masseurs-kinésithérapeutes moyennant 20 mouvements et un surplus de 2 remplaçants, soit 9.

Les remplaçants sont aussi identifiés et dénombrés dans une colonne dédiée.

On compte 6 exercices exclusifs à domicile dans les cantons de Chartreuse-Guiers (St-Pierre de Chartreuse/1), Tullins-sur-Fure (Rives-sur-Fure/1 & Saint-Jean-de-Moirans/1), du Grand Lemps (Chirens/1) et de Voiron (Coublevie/1 & Voiron/1), puis 3 exercices principaux dans les cantons de Chartreuse-Guiers (Entre-deux-Guiers/1 & Saint-Geoire-en-Valdaine/1) & du Grand Lemps (Charavines/1). Mis à part 1 exercice complémentaire dans l'agglomération grenobloise et un autre en Bièvre, les autres exercices secondaires sont réalisés dans le même territoire quand il ne s'agit pas de la même commune. C'est pourquoi on retrouve une forte majorité d'exercices secondaires correspondant à l'ensemble du territoire, tout en pouvant en dénombrer 7 sur les cantons du Grand Lemps (Bilieu/1 & Le Pin/2), de Tullins-sur-Fure (Rives sur Fure/1) & de Voiron (La Murette/1 & Voiron/2). On y ajoutera un seul exercice mixte, l'activité libérale se trouvant dans le canton du Grand Lemps (Charavines/1).

• **SITUATION DES SALAIRES**

C'est le secteur le plus comparable à l'agglomération grenobloise, avec son lot de communes directement concernées par la limitation du conventionnement, d'autant qu'il s'agit des communes les plus peuplées. On trouve aussi à proximité un assez grand nombre de communes très dotées, donc concernables à court ou moyen terme par les mesures de régulation. On ajoutera qu'il n'y a aucune commune pouvant bénéficier des aides incitatives, les communes restantes (souvent dépourvues de masseur-kinésithérapeute) étant en zone intermédiaire.

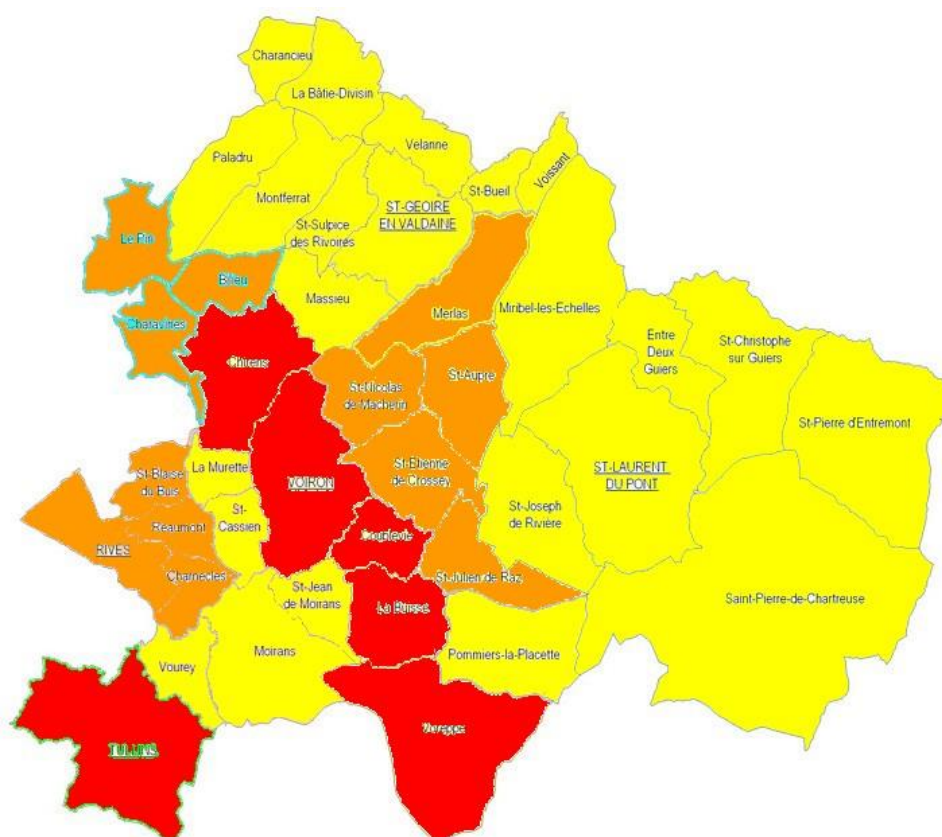
On retrouve aussi une très bonne implantation de structures pouvant employer des masseurs-kinésithérapeutes que ce soit par type de structure ou en nombre par rapport à la densité de population. Tous les cantons sont d'ailleurs concernés.

Avec 33 salariés inscrits sur ce territoire, c'est 9,17 % du département, soit le 2^{ème} rang du département. Ces salariés sont répartis sur 8 communes, la plus concernée étant Tullins s/Fure avec 12 MK.

TYPE STRUCTURE	DENOMINATION	Téléphone	Localisation
ETABLISSEMENTS DU POLE SANITAIRE			
CH	Centre Hospitalier "Pierre Bazin"	0476671515	VOIRON
CH	Centre Hospitalier de Tullins	0476073030	TULLINS
CH	Centre Hospitalier de Rives	0476357171	RIVES SUR FURE
CH	Centre Hospitalier de St-Laurent du pont	0476062600	St-LAURENT DU PONT
Hop	Hopital Local de St-Geoire en Valdaine	0476075016	ST-GEOIRE EN VALDAINE
Clin	Clinique de Chartreuse	0476672222	VOIRON
Cméd	Centre de Pneumologie "Henri Bazire"	0476563232	ST-JULIEN DE RATZ
Csoin	Centre de soins de Virieu	0474979922	VIRIEU SUR BOURBRE
Crééd	service de rééducation fonctionnelle du CH Tullins	0476473030	TULLINS
ETABLISSEMENTS DU POLE MEDICO-SOCIAL			
EHPAD	EHPAD La Tourmaline	0476672767	VOIRON
EHPAD	EHPAD	0476671515	COUBLEVIE
EHPAD	EHPAD de Voreppe	0476502942	VOREPPE
EHPAD	EHPAD de Moirans	0476354644	MOIRANS
EHPAD	Val Marie	0476070507	VOUREY
MaRetraite	Maison de retraite Coublevie	0476671315	VOIRON
MaRetraite	Résidence La Charminelle	0476502165	VOREPPE
MaRetraite	Maison de retraite Le Bon Accueil	0476075314	ST-BUEIL
MaRetraite	Maison de retraite des echelles	0476551511	MIRIBEL LES ECHELLES
MaRetraite	Résidence Bellevue	0476062600	St-LAURENT DU PONT
MaRetraite	résidence l'arc en ciel	0476078657	TULLINS
MaRetraite	Maison de retraite de Rives	0476357201	RIVES SUR FURE
MaRetraite	maison de retraite Les Tournelles	0474335600	VIRIEU SUR BOURBRE
MAS	La maison des Isles	0476351055	ST-JEAN DE MOIRANS
FAM	FAM St-Laurent du Pont	0476062600	St-LAURENT DU PONT
IEM	IME Les Nivéoles	0476670530	VOIRON
IEM	IME Le Chevallon de Voreppe	0476500090	VOREPPE
IEM	IME La Gachetière	0476508003	VOREPPE
IEM	IME Jules Cazeneuve	0476079555	TULLINS

L'application de la convention au regard de la régulation démographique implique de connaître le zonage arrêté par l'ARS Rhône-Alpes le 30 novembre 2012, avant un nouveau zonage lié à la signature le 6 novembre 2017 de l'avenant conventionnel qui remettra en vigueur le conventionnement sélectif :

TERRITOIRE		VOIRONNAIS-CHARTREUSE	
code	classification	Canton de	Communes concernées
1	sur-dotée	TULLINS SUR FURE	Tullins sur Fure
		VOIRON	Chirens, Coublevie, La Buisse, Voiron & Voreppe
		RIVES SUR FURE	Charnècles, Réaumont, Rives sur fure & St-Blaise du Buis
2	très dotée	SAINT-GEOIRE EN VALDAINE	Merlas
		VIRIEU SUR BOURBRE	Billeu, Charavines & Le Pin
		VOIRON	St-Aupre, St-Etienne de Crossey, St-Julien de Ratz & St-Nicolas de Macherin
		RIVES SUR FURE	La Murette, Le Rivier d'Apprieu, Moirans, St-Cassien, St-Jean de Moirans & Vourey
3	intermédiaire	SAINT-GEOIRE EN VALDAINE	Charancieu, La Batte Divisin, Massieu, Montferrat, Paladru, St-Bueil, St-Geoire en Valdaine, St-Sulpice des Rivoires, Vélanne & Voissant
		SAINT-LAURENT DU PONT	Entre Deux Guiers, Miribel les Echelles, St-Christophe sur Guiers, St-Joseph de Rivière, St-Laurent du Pont, St-Pierre de Chartreuse & St-Pierre d'entremont
		VOIRON	Pommiers la Placette
4	sous-dotée		
5	très sous-dotée		aucune commune



En rouge, les communes classées « très surdotées », **en orange** les communes classées « très dotées » et **en jaune** celles classées « intermédiaires ».